

# Solidaires en action N° 57

Le 18 avril 2011

## 1<sup>er</sup> mai : appel unitaire CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Le 1<sup>er</sup> mai, journée de solidarité internationale du monde du travail, prend un relief particulier dans un monde marqué par des évolutions majeures. **Les organisations CFDT - CGT - FSU - Solidaires - UNSA expriment leur soutien aux peuples des pays arabes qui se soulèvent pour la dignité et la liberté.** Partout dans le monde, cette onde de choc salutaire bouscule les dictatures et porte un message d'espoir de liberté, de démocratie et de progrès social.

Elles font aussi du 1<sup>er</sup> mai une journée de solidarité européenne en **dénonçant les politiques d'austérité imposées par les Etats membres de l'Union et les Institutions européennes** pour « assainir » les dépenses publiques. Les salarié-e-s ne doivent pas payer le coût d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

En France, le 1<sup>er</sup> mai 2011 se déroule dans un contexte de **crise économique et sociale qui creuse les inégalités et mine la cohésion sociale**, un contexte de tension sociale toujours forte liée aux préoccupations des salariés en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail qui se sont exprimées fortement dans les mobilisations de 2009 et 2010 face à la crise et à la réforme des retraites.

**Partout participons aux manifestations unitaires** pour :

- Donner la priorité à l'emploi par des politiques économiques et sociales prenant appui sur une réelle politique industrielle qui réponde aux impératifs écologiques et des services publics de qualité, favorisant la réduction des inégalités. Prioriser des mesures en faveur des jeunes. Mettre fin au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- Améliorer les salaires, les pensions et le pouvoir d'achat, permettre à chacun de vivre dans la dignité en garantissant le droit pour toutes et tous à une protection sociale solidaire et de haut niveau tout au long de la vie. Faire reculer les inégalités entre les femmes et les hommes.
- Améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la pénibilité.
- Lutter pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations, notamment concernant tous les travailleurs/ses migrant-e-s.
- L'exigence d'une vie meilleure faite de justice sociale, du respect des droits fondamentaux, d'un travail décent, reconnu et valorisé doit se faire entendre.

Mobilisons-nous pour le « vivre ensemble », la solidarité entre les salarié-e-s et l'égalité des droits, le choix de la paix, le choix du social. C'est de cette façon que reculeront l'exclusion, le racisme, le rejet de l'autre. Nos organisations appellent tous les salarié-e-s, les chômeurs/ses et les retraité-e-s à participer aux manifestations unitaires organisées dans toute la France.

## Toyota en grève, à Onnaing (Nord)

*Les travailleurs de l'usine Toyota de Onnaing dans le Nord ont fait grève durant 2 semaines. Deux semaines rythmées par les **Assemblées Générales quotidiennes** pour décider ensemble de la poursuite du mouvement, des actions à mener, des responsables à interpeller, du journal de grève quotidien ... Ils et elles revendiquaient une prime de 1100 euros et l'attribution d'un treizième mois. Toyota accumule les milliards de bénéfices, mais refuse de lâcher aux travailleurs/ses ce qui n'est qu'une part infime des richesses qu'ils et elles ont produites !*

Durant la deuxième semaine de grève, les patrons ont annoncé l'arrêt de la production et la mise en chômage partiel pour la quasi-totalité des salarié-e-s du 21 avril au 2 mai inclus. Ce serait dû à une usine au Japon qui aurait subi les conséquences du tremblement de terre. Est-ce de la faute des travailleurs/ses de Toyota si patrons et actionnaires ont regroupé la production sur un seul site, dans des bâtiments aux normes antisismiques calculées à minima ? Poursuivre la grève, c'était ne pas toucher les indemnités dues en cas de chômage partiel ; alors, les travailleurs/ses d'Onnaing ont repris le travail le 11 avril, mais ils/elles restent bien déterminé-e-s à obtenir satisfaction, à reprendre la grève si les patrons refusent toujours de satisfaire aux revendications.



**Les actionnaires de Toyota peuvent payer, et rendre aux salarié-e-s un peu de ce qui leur a été volé depuis des années.** D'autant que c'est avec de l'argent public qu'ils paient par exemple ces deux semaines de chômage partiel...

## Solidaires avec X.Mathieu : nous serons à Compiègne le 3!



Le Comité de lutte et l'intersyndicale de Continental-Clairoix, avec l'ensemble du personnel, lance cet appel aux travailleurs/ses et à la population, aux organisations syndicales, politiques, aux associations et organisations se plaçant sur le terrain de la défense des libertés collectives : nous vous appelons à vous joindre à la manifestation que nous organisons mardi 3 mai à 11 heures à la gare de Compiègne pour se rendre en manifestation place du château à l'entrée du palais de justice où est convoqué à 13h30 l'un d'entre nous, Xavier Mathieu, poursuivi devant le tribunal correctionnel pour avoir refusé de se soumettre à un test de fichage ADN.

Cette nouvelle procédure est la suite des poursuites que le gouvernement avait engagées contre 7 travailleurs de Continental, suite à la manifestation d'avril 2009 à la sous-préfecture de Compiègne. Le pouvoir avait voulu prendre en otage 7 salariés pour faire un exemple à l'encontre des travailleurs/ses qui se battaient pour faire respecter leurs droits. Finalement la Cour d'Appel d'Amiens a annulé les condamnations prononcées par le tribunal correctionnel de Compiègne sur réquisition du parquet et a transformé le tout en simple amende. De même les demandes d'indemnisations extravagantes demandées ont été ramenées, pour le principe, à quelques centaines d'euros. **Le gouvernement a subi ainsi un désaveu et la cour d'appel a reconnu la légitimité du combat contre la collusion des patrons-voyous de Continental et du pouvoir.**

Et lorsqu'ensuite notre camarade Xavier Mathieu a refusé, au nom de ses droits et de sa liberté individuelle, que l'on prélève son ADN, en l'assimilant ainsi à un auteur de crime, le procureur avait décidé de classer cette affaire. Il faut dire qu'on était en pleine mobilisation. Mais, quelques mois plus tard voilà que le dossier est ressorti avec convocation au tribunal avec en ligne de mire un risque de condamnation. En clair **le gouvernement, qui donne ses instructions aux procureurs, voudrait montrer qu'il est toujours obstiné à essayer par ce biais d'obtenir une condamnation pouvant aller jusqu'à un an de prison contre le représentant des salarié-e-s qui ont eu le courage de relever la tête.** Aussi, pour :

- exiger l'arrêt des poursuites et de l'acharnement du pouvoir contre les travailleurs/ses de Continental et leur porte-parole,
  - reconnaître le droit à chaque citoyen-n-e de refuser de se soumettre à un test qu'il juge dégradant et attentatoire à sa liberté individuelle,
  - refuser d'assimiler le combat des travailleurs/ses pour la défense de leur droit à un délit,
- nous vous appelons à vous joindre à cette manifestation. L'ensemble des représentants de Continental et des appelants s'exprimeront place du château avant l'audience.

## 24 jours de grève pour les facteurs de Dardilly (Rhône)

Après 24 jours de grève, les facteurs grévistes de Dardilly ont repris le travail la tête haute. L'accord collectif et le protocole de reprise ont été signés à 6H30 avant la prise de service. Les grévistes ont obtenu :

- **Une durée du travail de 40 heures hebdomadaires sur un cycle non modulable de 8 semaines.** La Poste ne peut donc pas modifier les horaires, la durée du temps de travail et ne peut pas changer les jours de RTT.
- **Le paiement des dépassements horaires.** Ceci signifie qu'au delà de 13H10, La Poste compense désormais les agents de Dardilly en heures supplémentaires. Cet engagement de la Poste à payer les dépassements horaires n'est valable que pour ces agents de Dardilly. La Poste ne voulait surtout pas d'un texte qui puisse faire jurisprudence pour les autres bureaux du Rhône et de France. Dardilly est le seul bureau dans le Rhône et un des rares en France où les dépassements d'horaires sont maintenant reconnus et payés par l'entreprise !
- **Un moyen de contrôle du temps de travail.** Les dépassements d'heures seront déclarés à la demande implicite et explicite du supérieur hiérarchique ; elles seront prises en compte sur le relevé journalier contradictoire d'Heures Supplémentaires avec signature de l'agent et de son encadrant. L'enjeu pour La Poste était là encore national, et comme pour les deux premiers points, a été directement piloté par le siège à Paris. Une fois de plus, la Poste ne voulait pas de jurisprudence sur le contrôle du temps de travail.
- **La création de positions de travail.**
- **La suppression de 4 semaines de sécabilité** (tournée fixe + portion de tournée d'un collègue en RTT ou en congés) pour cet été, ainsi que la suppression de 13 lundis et mardis sécables.
- **La levée des sanctions.**
- **5 Repos Compensateurs** pour la mise en place de la réorganisation et **3 RC** pour l'apprentissage du Tri Général.
- En cas de dépassements horaire récurrents, la Poste s'engage à faire un nouveau diagnostic.
- **Paiement de 4 jours de grève.**



# Education Nationale : développer, fédérer les mobilisations

*Les mobilisations contre les suppressions de postes dans l'Education Nationale se multiplient : SUD Education appelle à leur développement et à leur convergence.*

Postes aux concours insuffisants, Dotation Horaire Globale en baisse dans le secondaire, remplacements non ou mal assurés, scolarisation des 2 ans sacrifiée, Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté démantelés, seuils élevés et fermetures de classe ou refus d'ouverture dans le primaire... Cela se ressent de plus en plus sur le terrain. Aux conséquences de cette politique de suppressions de postes, répondent aujourd'hui de **nombreuses mobilisations dans les départements, les écoles, les établissements.**

Les mobilisations traditionnelles à l'occasion de l'annonce des mesures de carte scolaire, connaissent cette année dans beaucoup de départements des participations d'une ampleur exceptionnelle, et prennent parfois des formes plus déterminées qu'à l'accoutumée, avec des occupations et des actions revendicatives fortes. **Les parents d'élèves sont particulièrement mobilisé-e-s**, ce qui montre que les effets de la politique gouvernementale sont maintenant de plus en plus visibles aux yeux de la population. Les occupations d'écoles se multiplient. Des actions de formes diverses se développent. **Des grèves sont organisées.**

**Les établissements du second degré ne sont pas en reste** : colère et mobilisations répondent aux DHG en baisse, aux fermetures d'options et de filières, aux suppressions de postes par mesure de carte scolaire, à la réforme des séries technologiques qui provoque des bouleversements et des réorientations professionnelles forcées. La situation des remplacements est dans de nombreuses académies et dans beaucoup de disciplines catastrophique. Au lieu de reconnaître que c'est sa politique qui est en cause, le ministre répond par la précarisation, en appelant les chefs d'établissements à passer des petites annonces à Pôle emploi, ce dont ne veulent même pas les chefs d'établissements, à qui on a pourtant promis une prime de docilité. Les pressions administratives et la répression policière sont au rendez-vous, pour tuer dans l'œuf toute tentative de construction d'une mobilisation qui déstabiliserait le pouvoir.

La Fédération SUD éducation apporte son soutien à l'ensemble des luttes en cours, elle appelle à leur convergence et à leur développement. Nous dénonçons la répression du mouvement social et syndical. **Il est maintenant de la responsabilité des organisations syndicales de proposer dans l'unité des perspectives d'unification et de développement des luttes pour la satisfaction des revendications. Il faut construire dans tout le pays un véritable rapport de forces pour affronter, par la grève, le gouvernement sur l'ensemble de sa politique anti-éducative.**

- ➔ Arrêt des suppressions de postes et rétablissement de tous les postes supprimés.
- ➔ Abrogation des réformes qui détruisent l'École Publique.
- ➔ Arrêt des recrutements de précaires et titularisation sans condition de concours ou de nationalité des salariés précaires déjà employés.

La Fédération Sud éducation a proposé par deux fois à l'ensemble des fédérations une rencontre en vue de la construction d'une mobilisation et de perspectives d'actions nationales ne visant qu'un but : **gagner !** Mais aucune fédération n'a souhaité participer à ces rencontres, hormis la CNT-FTE. La CGT éduc a émis un accord de principe, sans suite. Nous le regrettons, même si pour nous il est encore temps de se rassembler.

## CREMONINI : la restauration ferroviaire en grève

*La SNCF a décidé de payer moins cher la restauration ferroviaire. De nouveaux contrats ont été passés, CREMONINI l'a emporté en demandant moins, car prévoyant de remettre en cause de nombreux droits du personnel assurant cette prestation à bord des trains. Les salarié-e-s s'étaient alors fortement mobilisé-e-s, mais CREMONINI avait gardé le cap, conforté par l'entreprise donneuse d'ordre (la SNCF) qui s'est lâchement abritée derrière le traditionnel « nous n'interviendrons pas dans les relations entre cette société et le personnel »...*

**Le service offert aux usagers s'est dégradé, les conditions de travail des salarié-e-s de CREMONINI aussi** : marchandises insuffisantes, inexistantes ou différentes de la carte, dates limites de consommation dépassées, plannings trop chargés, déséquilibrés. S'ajoute à cela un « management » aux méthodes scandaleuses : réflexions quotidiennes et déplacées, listage des salarié-e-s à virer par n'importe quel moyen, contrôles suspicieux et effectués en toute illégalité par une entreprise extérieure et inconnue qui n'a aucune expérience du travail à bord des trains, licenciements et entretiens disciplinaires abusifs...

Jeudi 14 avril, le cinquième licenciement en peu de temps, toujours pour des motifs futiles et souvent inventés, a été l'élément déclencheur. **Plus de la moitié des salarié-e-s de CREMONINI du réseau Paris Montparnasse était en grève en fin de semaine dernière ; les grévistes étaient soutenu-e-s par SUD-Rail**, les autres syndicats préférant attendre que ça se passe. Ils et elles ont repris le travail dimanche, **le mouvement pourrait continuer dans quelques jours à Paris Lyon ...**

# Grève gagnante au Crédit Agricole Atlantique/Vendée

À la caisse régionale du Crédit Agricole Atlantique/Vendée, une intersyndicale SUD CAM - CFDT a lancé une grève reconductible le 29 mars. C'est le résultat de l'autisme de la direction, alors que depuis plusieurs mois les instances représentatives du personnel dénoncent la dégradation des conditions de travail. Pressions commerciales, suppressions de postes, objectifs individualisés, forment la réalité quotidienne.

**Environ 1000 salarié-e-s étaient en grève, soit la moitié de l'effectif de l'entreprise.** La direction restant sourde aux revendications, les salarié-e-s ont décidé de poursuivre le mouvement le mercredi 30 puis le jeudi 31 mars, jour de l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale qui avait lieu au Palais des Congrès des Atlantes aux Sables d'Olonne.

Présent-e-s depuis 9 heures devant le palais des congrès, les grévistes ont fortement perturbé l'assemblée générale : elle ne s'est tenue qu'une partie de la matinée, le repas n'a pas été servi aux administrateurs/trices, tout cela devant les prestataires et les invité-e-s. Une délégation a été reçue au palais des congrès pour négocier avec le directeur général adjoint et le directeur du réseau et de la distribution, ... tandis que le directeur général s'était faufilé par une porte dérobée. **80% des demandes ayant abouties, les salarié-e-s, ont voté la reprise du travail pour le vendredi 1er avril.**



# Remue-ménage en Midi-Pyrénées

*Christina et Chrystel sont deux femmes chargées du ménage dans un foyer d'hébergement des roulants de la SNCF quand ils sont en service, déplacés dans les Pyrénées. Jusqu'au 18 janvier, elles avaient un contrat de 125 heures mensuelles pour faire chaque jour, entre 10 à 15 chambres, la salle de repas, de télé, de repos, les sanitaires, les couloirs, les escaliers, les poubelles,... mais aussi assurer l'accueil entre 10 et 15 heures. A partir du 19 janvier, la société ONET, perd le marché. Le nouvel employeur SIN & STES le gagne ...sur le dos des employées. Il faut faire le même travail en deux fois moins de temps ! (5 heures par jour environ).*

Quand le personnel d'ORFEA (société qui gère les « foyers SNCF ») vient à manquer (la direction doit leur accorder des week-ends, tout de même), les femmes de ménage récupèrent la mise en place des petits déjeuners, la vaisselle du soir et du midi, etc. Mais ces travaux supplémentaires ne sont pas payés, puisque pas prévus. ORFEA, sans doute consciente des difficultés que son nouveau marché entraîne pour les femmes de ménage, a une cerbère responsable d'ORFEA (officiellement responsable d'ORFEA Cerbère), qui se charge de pointer, voir chronométrer tous les actes des salariées, de faxer au siège toulousain deux rapports journaliers et, cerise sur le gâteau, de les insulter (sans doute pour les stimuler ?)

SIN & STES interpellée par courrier a répondu qu'elles « n'avaient qu'à aller voir ailleurs ». **Alors quand trop c'est trop, c'est la grève. Depuis le 5 mars, les deux femmes de ménage de ce foyer ORFEA se sont mises en grève** pour revendiquer 7 heures de travail par jour pour exécuter les tâches demandées, une augmentation de leurs salaires, le paiement des remplacements de week-end, la fin du harcèlement.

Ce mouvement a le soutien des syndicats de cheminots SUD-Rail et CGT. La direction d'ORFEA a eu comme seule réponse de demander à son sous-traitant de mettre d'autres employées pour faire le travail. **Nous appelons à soutenir cette lutte de femmes face à la situation de précarité et de mépris bien représentative du sort réservé aux femmes par le patronat.** Nous organisons un **soutien financier**. Nous appelons à dénoncer et faire la publicité nécessaire aux patrons en cause. Bien sûr ceux de SIN & STES qui ont mis en place ces conditions de travail, mais aussi ceux d'ORFEA qui ont mis ces conditions dans le marché... et derrière ORFEA, la multinationale ACCOR et la SNCF qui ont monté cette société ensemble. **Pour soutenir la grève, organisons le remue-ménage nécessaire, le temps qu'il faudra !**



Contact : remueménage.midipy@orange.fr